Solution 12 - octobre 2013 Indicate the solution of the solut



le journal des 5 vallées







Conservatoire intercommunal du Briançonnais 04 92 21 00 68

conservatoire@ccbrianconnais.fr 35, rue Pasteur - 05100 BRIANÇON

Ambassadeur du tri
 04 92 21 54 03
 p.brun@ccbrianconnais.fr
 Les Cordeliers - 1, rue Aspirant Jan
 05105 BRIANÇON CEDEX

Atelier intercommunal des Beaux-Arts

04 92 21 53 12 (tél/fax) beaux.arts@ccbrianconnais.fr Les Cordeliers - 1, rue Aspirant Jan 05105 BRIANÇON CEDEX

• Foyer solidarité Hébergement d'urgence 04 92 24 80 37

o4 92 24 80 37 sips@ccbrianconnais.fr av. Jean Moulin - 05100 BRIANÇON

Service intercommunal de prévention spécialisée 04 92 20 58 88 sips@ccbrianconnais.fr HLM Les Cros - Bâtiment F1 av. René Froger - 05100 BRIANÇON

• Fourrière animale

04 92 21 35 97 Les Cordeliers 1, rue Aspirant Jan 05105 BRIANÇON CEDEX c.garcia@ccbrianconnais.fr

Fourrière automobile

Rue du Clot Jouffrey 05330 Saint-Chaffrey r.aveniere@ccbrianconnais.fr

Communauté de Communes du Briançonnais Les Cordeliers 1, rue Aspirant Jan - 05105 BRIANÇON CEDEX accueil@ccbrianconnais.fr 04 92 21 35 97





DOSSIER OM

- Présentation de l'équipe
- Le Service des OM déménage
- Sécurisation et optimisation des tournées de collecte
- Convention de partenariat avec la CCO
- Redevance spéciale et accès en déchetterie des professionnels



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Une réalité en marche
- Au coeur de la commission d'admission
- Focus sur deux entreprises



PETITE ENFANCE

- Ouverture de la Crèche du Pays de la Meije
- Pôle social de Villard St Pancrace
- La rentrée du Relais Assistantes Maternelles



SERVICES À LA POPULATION

- E-Pays d'Art et d'Histoire
- Déploiement du réseau très haut débit



CHANTIERS 2013

- Signalétique de la ZA Sud
- Réhabilitation de la rue des Barbiers



FOURRIERE ANIMALE

• Un service public de proximité

EN BREF

- Deux départs
- Trois nouveaux venus
- Appel à candidature





L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DES **OM**

Coordonnées

Service OM 37 rue Pasteur 05100 Briançon T. 04 92 21 52 52



eveloppement durable

Manon Gaudfernau m.gaudfernau@ccbrianconnais.fr

Directrice de la Régie des Ordures ménagères

Manon manage l'ensemble des équipes administrative, technique et opérationnelle. Elle est également l'interface entre le service et les élus.



Anne Sophie Roselier as.roselier@ccbrianconnais.fr

Secrétaire de la régie des OM. Elle est l'interface entre la direction et l'ensemble des équipes techniques et d'exploitation sur le terrain.



Jean-Marie Albert

Ses missions : Sécurisation et optimisaton des circuits de collecte, gestion des réclamations, gestion des éco-organismes de valorisation et des filières des déchetteries.

jm.albert@ccbrianconnais.fr



Paul Brun

Ses missions: Sécurisation et optimisation des circuits de collecte, communication et sensibilisation auprès de la population, gestion des réclamations, implantation des D.S.E

p.brun@ccbrianconnais.fr



Amandine Seux

Ses missions : Mise en place des nouvelles tournées des véhicules de collecte. Elle gère également l'exploitation des 5 déchetteries de la CCB.

a.seux@ccbrianconnais.fr



Sylvaine Faure-Brac

Ses missions : recouvrir la redevance spéciale et les redevances en déchetterie des professionnels; assurer la gestion administrative du personnel.

s.faure-brac@ccbrianconnais.fr



Vincent Etourmy

Ses missions : responsable de l'équipe d'exploitation. Il gère les agents de collecte et du quai de tranfert

v.etourmy@ccbrianconnais.fr

La CCB a recruté l'ensemble du personnel d'exploitation composé de chauffeurs rippeurs, de rippeurs, d'agents de déchetterie et du quai de transfert







Sécurisation et Optimisation des tournées de collecte

Les services de la Communauté de Communes réalisent actuellement un listing exhaustif des points de collecte dangereux, afin de mettre en place un plan d'action de sécurisation des circuits de collecte des or-

La sécurité est en effet une des premières préoccupations de la collectivité dans la gestion des déchets.

dures ménagères et assimilées.

Aussi, les manœuvres à risque sont supprimées. C'est notamment le cas des points collectés en marche arrière, de ceux situés dans les rues étroites ou sur des voies avec une trop forte pente.

Parallèlement, les services profitent de cette démarche pour optimiser et harmoniser les points de collecte sur le territoire. Il y a quelques années, la collectivité avait choisi une collecte en points de regroupement et non pas en porte à porte. Mais la démultiplication des bacs roulants a été telle que le territoire s'est retrouvé à cheval sur les deux systèmes. Les bacs isolés vont être regroupés en points proposant l'ensemble des prestations de tri (emballages ménagers,

La Communauté de Communes se doit d'appliquer la recommandation R437 de la Caisse Régionale de l'Assurance Maladie, qui impose la sécurisation des tournées.

verre et papier). Ces points seront progressivement équipés de dispositifs semi-enterrés. Cette harmonisation et cette densification permettront de proposer un meilleur service aux usagers, afin qu'ils puissent à long terme, déposer la totalité de leurs déchets ménagers, sur un seul point de collecte.

Ce regroupement des points de collecte permettra également de maintenir et de maitriser les coûts financiers de ce service public de première nécessité.

Toutes les communes concernées sont impliquées dans cette démarche. L'optimisation du circuit de collecte des communes de la Grave et de Villar d'Arène est aujourd'hui achevé.

La sécurisation des circuits de collecte des autres communes est en cours de mise en œuvre. Les citoyens concernés par ces modifications sont informés en amont par courrier.

D'ici quelques semaines l'ensemble des circuits de collecte aura été réorganisé.





La CCB a obtenu un permis de construire pour la réalisation des futurs locaux du service des OM situés dans la ZA de Pont de Lame sur la commune de Puy-Saint-André. La superficie du bâtiment est de 785,60 m² au rez de chaussée et de 123,10 m² à l'étage. Ces locaux comprennent une zone administrative avec bureaux / vestiaires / sanitaires, ainsi qu'un garage pour les véhicules de collecte, avec des espaces de stockage et de maintenance.

Une construction durable

La disposition des locaux a été étudiée, afin de profiter au maximum de la lumière naturelle et des apports solaires dans le but de réduire les besoins énergétiques. Le bâtiment est orienté du sud vers le nord avec en premier lieu, les locaux administratifs chauffés (respectant la réglementation thermique 2012), puis l'atelier mécanique tempéré à 14°C, l'aire de lavage et enfin les garages non chauffés. Les bureaux et salles de restauration bénéficient de larges ouvertures au Sud et sont protégés des surchauffes d'été par des brise-soleil.

Le bâtiment sera équipé d'une chaufferie à bois et d'un silo à granulés de bois. La toiture devrait être partiellement recouverte de panneaux photovoltaïques. La Communauté de Communes du Briançonnais est en pourparlers avec la SEM SEVE pour la pose de cet équipement.

Le planning prévisionnel de l'opération permet d'envisager une livraison pour décembre 2014. A cette date, l'ensemble des effectifs du service OM sera basé sur ce nouveau lieu de vie.

La Communauté de Communes du Briançonnais est entrée dans le capital de la Société d'Economie Mixte Soleil Eau Vent Energie (SEM SEVE) à hauteur de 250 000 € le 21 mai 2013.

La collectivité souhaite en effet accompagner la SEM SEVE dans le développement de son programme basé sur la pose de panneaux photovoltaïques et le turbinage d'eau potable.

Montant prévisionnel du projet 1 875 000 € HT





Incinérateur de Livet Gavet

A TITRE D'EXEMPLE



Signature de la Convention de partenariat avec la Communauté de Communes de l'Oisans



Face aux nouveaux enjeux environnementaux à relever en matière de gestion des déchets, la CCB a intégré la charte de Coopération du Sillon Alpin pour le Développement Durable des Déchets (CSA3D) le 27 novembre 2012. Le CSA3D regroupe aujourd'hui 1 292 communes et plus de 2,5 millions d'habitants répartis sur l'ensemble du sillon alpin.

3 AXES MAJEURS SONT DÉVELOPPÉS PAR LA CHARTE

- CONSTITUER UN RÉSEAU D'ÉCHANGES SUR LES PROBLÉMATIQUES COMMUNES,
- MUTUALISER LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET LES COMPÉTENCES,
- DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE COMMUNE EN MATIÈRE DE GESTION ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes du Briançonnais a signé, pour des raisons d'optimisation des transports et des installations de traitements existantes, avec la Communauté de Communes de l'Oisans (membre également du CSA3D) une convention de prestations de services.

La convention est conclue pour une durée de 4 ans

Ainsi, la CCO va assurer la collecte et le traitement des déchets (ordures ménagères résiduelles, emballages ménagers recyclables et cartons des commerçants) sur les communes de Villar d'Arène et de la Grave à compter du 5 décembre 2013.

Les moyens mis en place

La CCO mettra en oeuvre pour la CCB son service et ses équipements de collecte et de traitement organisés en régie.

- Des bennes à ordures ménagères pour collecter les bacs roulants, avec chauffeur et rippeur
- Des véhicules de collecte équipés d'une grue pour collecter les colonnes aériennes, avec chauffeur.
- Une UIOM (Unité d'Incinération pour les Ordures Ménagères) sur Livet et Gavet
- > Un centre de tri et de valorisation pour les cartons et les emballages ménagers.

Auparavant un pot de yaourt jeté à la Grave devait parcourir 128 kms et 2h30 pour rejoindre le seul centre d'enfouissement pour ordures ménagères des Hautes Alpes à Ventavon.

Aujourd'hui ce même pot de yaourt ne devra plus que parcourir 41 km en 44 mn pour rejoindre l'incinérateur de Livet Gavet.



L'usine d'incinération de Livet et Gavet Les ordures ménagères entre 150 et 250 Tonnes/an

Les tonnages apportés par la CCB permettent d'optimiser l'installation existante (15 000T traitées pour une capacité maximale de 18 000 T)

Plateforme de transfert de Livet et Gavet Emballages ménagers recyclables entre 5 et 10 Tonnes/an

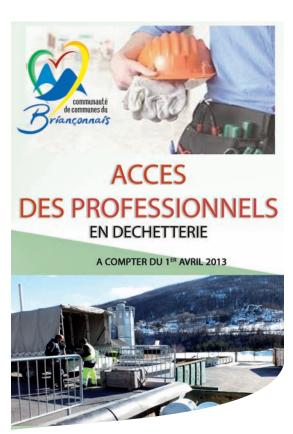
Cartons des professionnels commerçants entre 15 et 30 Tonnes / an

Ces déchets transiteront par la plateforme de transfert de Livet et Gavet avant d' être transportés vers les sites de valorisation.

Modalités de règlement

La CCB s'engage à rembourser à la CCO, les frais et dépenses engendrés par la mise à disposition du service sans que ce remboursement ne puisse excéder la valeur réelle des frais engagés.

Accès des professionnels en déchetterie



Depuis le 1^{er} juin 2013, l'accès des professionnels en déchetterie est payant. La CCB était encore une des rares collectivités à ne pas avoir mis en place ce système.

Conditions d'accès

L'accès des professionnels est ouvert sur l'ensemble des déchetteries du territoire avec une identification et une facturation au volume.

Ouverture du dossier

Un dossier devra être présenté au service OM – 37 rue Pasteur 05100 Briançon auprès du service déchets 04 92 21 52 52 – s.faure-brac@ccbrianconnais.fr

Se munir:

- D'un extrait de K bis avec le numéro SIREN
- Des photocopies des cartes grises de chaque véhicule susceptible de se présenter en déchetteries.

Prévoir un délai maximum de 15 jours pour instruire le dossier et vous permettre de recevoir l'autorisation d'accès aux déchetteries La facturation sera envoyée périodiquement par titre de recette avec un récapitulatif des volumes apportés en fonction de la nature des déchets.

Procédure

- 1. Le chauffeur se présente au gardien avec son courrier d'autorisation de dépôt en déchetterie,
- 2. Le gardien estime le volume de chaque type de déchets en accord avec le professionnel,
- 3. Le chauffeur les décharge dans les différentes bennes appropriées, dans le respect du règlement et des règles de sécurité de la déchetterie.
- 4. La facture sera envoyée à l'entreprise en fonction de la quantité de déchets apportée.

Montant prévisionnel des recettes au titre de l'exercice 2013 est de

20 000 € HT

REDEVANCE SPÉCIALE PROFESSIONNELS

Dans le cadre de la loi n°92-646 du 13 juillet 1992 relative à l'élimination des déchets, la redevance spéciale (R.S.) a été instaurée pour financer l'élimination des déchets assimilés aux Ordures Ménagères (O.M.) des établissements exonérés de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.) et en complément de la T.E.O.M. pour les établissements gros producteurs pour lesquels la T.E.O.M. ne couvre pas le coût du service.

La redevance spéciale est donc devenue une obligation légale, afin d'assurer une meilleure répartition des coûts de traitement des déchets produits par les professionnels. En place depuis 2011 au sein de la collectivité, cette redevance concerne tous les professionnels produisant au minimum 100 Kg de déchets assimilables aux déchets ménagers, par semaine :

- > Les entreprises commerciales, industrielles, artisanales et de services;
- > Les administrations et collectivités territoriales ;
- > Les activités de professions libérales ;
- > Les structures d'accueil touristique ;
- > Les centres de vacances, gites, camping.

La redevance spéciale permet de ne pas faire supporter aux ménages des coûts d'élimination qui ne leur incombent pas. Son montant est directement lié à la production de déchets ménagers et assimilés des professionnels.

La T.E.O.M. payée par l'entreprise est déduite du montant de la redevance spéciale à payer. ■



Montant prévisionnel des recettes au titre de l'exercice 2013 est de

170 000 € HT





Coordonnées Altipolis Pôle d'Innovation Economique 2 rue du Général Barbot 05100 Briançon T. 04 92 24 27 20 altipolis@ccbrianconnais.fr



Madame Rousseau en tant qu'expert-comptable qu'est ce qui vous motive dans la participation à une telle commission?

«C'est une démarche totalement personnelle. Depuis de nombreuses années, j'essaie de m'impliquer dans le développement économique de notre territoire à travers diverses associations à la création d'entreprises. Alors quand le Responsable de la pépinière Laurent Meyer m'a appelée pour faire partie de la commission j'ai tout de suite accepté. En créant Altipolis, la CCB lance un message fort vers le monde de la création l'entreprise.»

Régulièrement de nouvelles entreprises sollicitent leur intégration au sein de la pépinière. Ne sont pris en compte que les projets jugés réalistes et viables. A ce jour, Altipolis compte 6 entreprises installées en pépinière et 4 en hôtel d'entreprises.

ALTIPOLIS

UNF RÉALITE

EN MARCHE

OUI MARCHE!

3 MOIS APRÈS SON

INAUGURATION LA PÉPINIÈRE

D'ENTREPRISES ALTIPOLIS VIT...

Les 6 entreprises sont : Sensé Développement : conseil en entreprises, Emmegibelt: Recherche, déve-

des services à la carte Altipolis vous accueille au sein de bâtiments basse consommation (BBC) raccordés à de la fibre optique et vous propose au sein de son pôle de développement économique des bureaux à loyers bonifiés et des services partagés comprenant :

> > Des salles de réunion et de détente, un accueil téléphonique, des copieurs en réseau, un accès internet à très haut

débit, de la visioconférence, ainsi qu'un suivi personnalisé de votre développement. > Un espace de co-working dans lequel plusieurs entités peuvent se réunir, travailler et décrocher ensemble de nouveaux contrats.

loppement et vente d'équipement mécanique, Interactive Social Borne Concepteur de borne tactile et de logiciel, Havana Studio: Studio graphique, création de site internet, XLS 3 : dévelopement et conception de système de stockage

> d'énergie, Ride Relax : conception et vente de mobilier ubain à destination des motards.

> > Des bureaux nomades pour les télétravailleurs et indépendants qui cherchent un lieu équipé de manière professionnelle sur de courtes périodes ou à une fréquence don-

> Prochainement Altipolis va organiser des animations et des formations dispensées par des experts dans les domaines sui-

vants: juridique, comptable, fiscal, commercial, financier ainsi qu'en matière de stratégie, management, recrutement et montage de dossier de financement.

Pour plus de renseignements un seul numéro: 04 92 24 27 20

Au cœur de la Commission consultative d'admission ...



Les candidats retenus sont reçus individuellement par une commission consultative d'admission à laquelle ils présentent leur projet.

Jeudi 10 octobre 2013

9h30 : Le Président de la commission consultative d'admission en pépinière Gérard Fromm ouvre la séance. Cette commission se compose d'élus de la CCB, de socioprofessionnels du territoire (banquiers, experts comptables, représentants des chambres consulaires CCI et CMA, organismes de formation, pôle emploi...), de techniciens du pôle développement économique et aménagement du territoire (DEAT) ainsi que du responsable de la pépinière. Le président expose en quelques points essentiels le projet du candidat.

9h40 : L'équipe candidate entre. Durant 30 minutes, elle défend son projet face à la commission. Puis les membres questionnent tour à tour en abordant tous les aspects du projet aussi bien financiers, que techniques, marketing ou commerciaux...

Ensuite, les membres de la commission délibèrent sur la pertinence du dossier, les axes de travail d'accompagnement qui permettront au projet de se structurer et de trouver sa viabilité.

Une note est alors transmise au bureau des maires en indiquant l'avis favorable ou non de la commission. Le bureau décide alors d'infirmer ou de confirmer cet avis. Dès lors le porteur est informé de la décision. Dans l'affirmative, il signe une convention de mise à disposition de bureau et d'accompagnement pour une durée de 36 mois.



ROBERTO BARBIERI NATIONALITÉ ITALIENNE MARIÉ 1 FILLE

Monsieur Barbieri, qu'est ce qui vous motive encore aujourd'hui?

«Emmegi est née en 1991 de mes compétences dans le secteur de l'électronique et de ma passion pour la montagne.

J'étais déjà constructeur de tapis roulants à usage industriel. J'ai donc décidé de les adapter aux remontées mécaniques. Nous développons et faisons évoluer sans cesse nos produits.

Le dernier, en date, est le tapis de débarquement pour les télésièges, que nous commercialisons déjà en Amérique du Nord. Je pense qu'il y a un marché potentiel en Europe pour ce type de produit, qui permet de sécuriser la descente du télésiège. En cas de chute à la descente le skieur continue d'avancer sur le tapis et ne risque plus de se blesser avec le siège. Autre avantage, il n' y plus besoin d'arrêter systématiquement le télésiège ainsi le rendement de la machine est optimal. J'ai de nombreux projets en tête et j'ai envie que mon entreprise continue de se développer.»

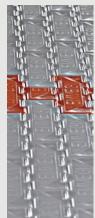
Pourquoi avoir choisi la France pour votre développement?

«La France est la première destination mondiale pour le ski, devançant les Etats-Unis. En 1993, lorsque j'ai proposé pour la première fois des tapis d'embarquement aux stations de ski françaises, deux ont répondu présentes la Plagne et la Clusaz.

Mais le vrai départ se situe en 1999 lorsque nous avons lancé sur le marché, le tapis d'embarquement à bande maillon plastique de 4ème génération. A partir de ce moment là, notre développement dans votre pays s'est accéléré et nous avons étendu notre offre sur l'ensemble des départements de montagne.

De ce fait, nous cherchions une occasion pour nous rapprocher de nos clients français. Ainsi lorsque l'AFII (Agence Française pour les investissements internationaux) m' a parlé de ce projet de pépinière d'entreprises à Briançon, je me suis dit que l'opportunité était intéressante.

Tapis d'embarquement à bandes maillon plastique de 4ème génération



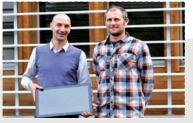
J'ai pris contact avec Alain Caillol, Chef du pôle Développement Economique et Laurent Meyer le responsable de la Pépinière.

Puis après plusieurs rendez-vous avec le maire de Briançon, Vice Président le la CCB, en charge du développement économique, j'ai créé au début de l'été une

nouvelle entreprise française Emmegibelt immatriculée à Gap.

Je suis en phase de développement. Je dispose d'un atelier de montage au sein du quartier Berwick, qui m' a permis déjà de recruter un mécanicien.

J'espère bien continuer à développer rapidement l'entreprise afin d'apporter toute notre technologie à l'ensemble des stations françaises et européennes.»



www.socialbox.com

Créée en 2013 Interactive Social Borne se compose de 3 associés : Samuel Prévost, Thomas Huyghues Despointes et Alain Gallinet. Cette Start up développe des logiciels, des applications tactiles. Elle propose différentes gammes de supports interactifs (tablette, borne, totem, vitrine holographique). Via son logiciel innovant My Social Box, elle offre à ses clients un outil simple et complet pour diffuser de l'information, communiquer, sonder et fidéliser.

Articulé autour de modules préprogrammés (multimédia, documents, réseaux sociaux, enquêtes, annuaire, ...), ce logiciel facilite la création et la gestion des applications par le client.

Samuel, créer une Start up" nouvelles technologies" en plein cœur du Briançonnais, est une idée originale. On vous aurait plutôt vu à la Défense à Paris ou dans la Silicon valley :)? «Nos serveurs sont à la Défense et un de nos développeurs aussi...Sans doute nous aurions pu nous développer ailleurs, mais nous avons choisi de nous installer ici pour le cadre de vie et assouvir notre passion commune de la montagne. Il est vrai que lorsque nous avons vu les affiches annonçant l'ouverture prochaine du pôle de développement économique Altipolis, cela a été une réelle opportunité pour nous. En nous installant en pépinière nous bénéficions d'une structure logistique et administrative opérationnelle (bureaux, services partagés, haut débit), qui nous permet de nous concentrer sur le développement et la commercialisation de notre projet. Notre but est de démocratiser le tactile.»

Thomas, Quelle est la particularité de My social box ?

«L'innovation est de fournir un logiciel simple et complet qui permet d'administrer son application tactile et de la faire évoluer facilement.

Cet équipement s'adresse aux professionnels. Par exemple dans un office du tourisme, une borne interactive équipée du logiciel MyDigibox offre aux visiteurs de consulter et télécharger une multitude d'informations et de services. Tel un concierge, My Social Box permet de réserver en direct, grâce à un module d'appel intégré, toute une gamme de services (taxi, restaurants, billetteries, hôtels, activités,...). Elle permet également d'envoyer des cartes postales numériques, de donner son avis et recommander la destination sur les réseaux sociaux ou encore de répondre à des jeux concours ou des enquêtes de satisfaction. C'est aussi un outil de fidélisation très performant qui intègre la gestion de base de données clients.

Une de nos autres innovations est de pouvoir créer des applications pour plusieurs supports différents via le même logiciel (borne, site mobile, site internet). Nous avons déjà de nombreux contacts. Le marché est là. Nous espérons rapidement pouvoir embaucher 3 personnes 1 commercial et 2 développeurs.»





En quoi consiste votre travail au quotidien ?

«Tout au long de la journée, nous devons avec Nicole assurer le bien-être, le développement et la sécurité des enfants que nous accueillons. Nous avons également un rôle d'accompagnement à jouer auprès des parents, qui sont parfois demandeurs de petits conseils pour les aider dans leur relation avec leurs chérubins. Il y a bien sûr toute la partie administrative à assurer pour la gestion d'un tel établissement. Nos journées sont bien remplies.»

Quels types d'activités mettez-vous en place ?

«Le développement psychologique et moteur de l'enfant, dès son plus jeune âge, est primordial pour son futur. Le fait d'être en crèche permet non seulement de le sociabiliser, mais aussi de le préparer à entrer tout doucement dans le monde de l'école.

Nous pratiquons régulièrement des activités manuelles, de motricité; peinture, pâte à modeler... que nous alternons avec des activités dites plus calme comme la lecture, les histoires... Nous organisons des sorties extérieures afin que les enfants puissent découvrir la nature changeante en saison.»

Ouverture de la crèche du Pays de la Meije

Début septembre, la micro-crèche du pays de la Meije «Le château des enfants» a ouvert ses portes.

Située à La Grave, d'une capacité d'accueil de 10 enfants âgés de 0 à 4 ans, la micro-crèche propose des horaires adaptés aux travailleurs saisonniers. En effet, elle est ouverte toute l'année du lundi au vendredi de 8 H00 à 18H00 + les week-ends en saison.

La directrice, Gaëlle Verhaeghe/Brousse (infirmière) et Nicole Girard (auxiliaire de puériculture) sont là pour accueillir vos en-

fants: 10 sont inscrits et ont fait leur adaptation avec succès. C'est un véritable lieu d'épanouissement et de socialisation où de nombreuses activités pédagogiques sont proposées. De quoi combler toutes les tranches d'âges et permettre aux enfants de se rencontrer et d'apprendre à vivre ensemble sereinement.

La gestion de la crèche est assurée par l'association «Le château des enfants». Une subvention exceptionnelle de 25 000 euros lui a été versée pour le démarrage de la structure.

CE PROJET A PU VOIR LE JOUR GRÂCE AUX FINANCEMENTS DE LA RÉGION PACA,

DE LA CAISSE D' ALLOCATIONS FAMILIALES DES HAUTES-ALPES

DE L'EUROPE VIA LE FEADER ET DU CONSEIL GÉNÉRAL DES HAUTES-ALPES.

Ressources Région PACA Caisse d'Allocations Familiales Hautes-Alpes Europe / FEADER Conseil Général 05 Total subventions publiques Autofinancement CCB	Montant	Taux (%) 29,96% 24,75% 14,56% 3,46% 72,73% 27,27% 100 %
	169 500,00 € 140 000,00 € 82 417,09 € 19 588,08 € 411 505,17 € 154 255,33 € 565 760,50 €	





Crèche du Pays de la Meije Le Château des Enfants Lieu dit la Coinchette 05390 la Grave T. 04 76 11 62 85





PLANNING

PHASE

- > Désignation du maitre d'oeuvre
- > Dépôt du Permis
- > Début travaux
- > Ouverture

DATES ÉCHÉANCE Juin 2013 Fin juillet 2013 Printemps 2014 Septembre 2015



La commune de Villard St Pancrace entreprend la réalisation d'un réseau de chaleur alimenté par une chaudière à bois d'une puissance évaluée entre 400 et 500 KW. Il desservira la Mairie, l'école, le pôle social, et d'autres salles municipales. Cet équipement, à terme, remplacera 3 chaudières à fuel.

Un pôle social à Villard St Pancrace

La Communauté de Communes du Briançonnais et la commune de Villard Saint-Pancrace se sont associées pour réaliser un pôle social qui comprend :

Pour la CCB

> une micro-crèche de 10 berceaux destinée à l'accueil des enfants de 3 mois à 4 ans,

Pour la commune

- > une cantine scolaire d'une capacité de 50 couverts pour les enfants de 3 à 11 ans,
- > une salle de détente destinée aux activités périscolaires du matin, midi et soir,
- > une cantine pour les ainés d'une capacité de 35 couverts prenant en compte quelques personnes handicapées du CAT Les Oviers,
- > une cuisine collective destinée à la préparation de plus de 110 repas quotidiens.

La commune a délégué la maitrise d'ouvrage de son opération à la CCB. Le coût prévisionnel est de 1 600 000€ HT, dont 530 000 € HT pour la microcrèche.



Parcours de motricité les petits acrobates s'en sont donnés à coeur joie et les nounous aussi !

La rentrée du Relais Assistantes Maternelles

C'est aussi la rentrée pour le RAM. Après une interruption durant les deux mois d'été, les ateliers d'éveil ont repris le 5 septembre dans la salle de la ludothèque à la MJC Centre Social du Briançonnais.

Le RAM est au service des 54 assistantes maternelles du territoire titulaires d'un agrément.

Le RAM apporte un véritable soutien et accompagnement dans leur pratique quotidienne. Il leur apporte des informations nécessaires à leur profession, des conseils.

En outre, les rencontres organisées par le RAM permettent aux Assistantes maternelles d'échanger leurs expériences.

Pour les enfants, c'est un temps d'éveil et de socialisation où ils apprennent à vivre en collectivité. De nombreux ateliers éducatifs leur sont proposés : musique, peinture, contes et histoires, rondes et chansons...

PARENTS

Le RAM est aussi à votre disposition pour vous assister dans votre rôle d'employeurs d'assistante maternelle.

Il vous oriente et vous informe sur les différents modes de garde à votre disposition.

N'hésitez pas à prendre contact!



Coordonnées

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES Les Cordeliers - 1 rue Aspirant Jan 05100 Briançon

PERMANENCE AU SIÈGE DE LA CCB RDC Lundi et vendredi de 8h30 à 12h Jeudi de 13h30 à 16h30

ATELIERS D'ÉVEIL À LA MJC Centre Social du Briançonnais Mardi et jeudi de 9h à 12h

T. 04 92 44 06 31

mail: as.capelli@ccbrianconnais.fr

services à la population



La technologie au service du patrimoine

Numérisation en 3D du territoire permettant ainsi de sauvegarder le patrimoine et de rendre plus attractif via des maquettes interactives.

Réalisation de films 3D, visites virtuelles de sites difficilement accessibles au public.

Reconstitutions virtuelles : de la construction du pont d'Asfeld, de la circulation au col du Lautaret au fil des siècles...

Des mallettes pédagogiques avec tablettes numériques complèteront le dispositif. Elles serviront aux différents publics (scolaire ou visiteurs) se rendant sur les sites.

E Pays d'Art et d'Histoire Le Briançonnais à l'heure du numérique

Opération inscrite au Contrat de Redynamisation des Sites de Défense (CRSD), la mise en valeur du patrimoine du Briançonnais est portée par la CCB avec le projet E Pays d'Art et d'Histoire.

Ce projet comprend:

3GRANDES THÉMATIQUES

- 1 le patrimoine militaire,
- 2 l'art religieux,
- les paysages et la saisonnalité en Briançonnais.

Découvrez-les en parcourant ces 4 chemins :

- > Le chemin du soldat (vallée de la Cerveyrette)
- > Le chemin du fresquiste (vallée de la Clarée)
- > Le chemin de l'eau (vallée de la Durance),
- > Le chemin du colporteur (vallées de la Guisane et de la Haute-Romanche).





Déploiement du réseau Très Haut Débit

Egalement dans le cadre du C.R.S.D, la CCB met en oeuvre le déploiement d'un réseau à Très Haut Débit dans le centre ville de Briançon. Ce réseau de collecte Très Haut Débit permet de conforter la future desserte d'Altipolis, des logements de particuliers et des entreprises avoisinantes. En investissant dans ces infrastructures, la CCB réalise un réseau d'initiative publique. Elle ouvre ainsi le marché du Très Haut Débit, en facilitant la venue de petits et grands opérateurs, qui auront la possibilité de devenir des fournisseurs d'accès internet sur le territoire du briançonnais. La zone de couverture s'étend de la vieille ville au Champ de Mars en passant par la Sous-préfecture, le collège Vauban et le lycée d'altitude, Berwick, l'hôpital.

Ce projet est monté en étroite collaboration avec le Syndicat Mixte Ouvert PACA - THD.

Ce projet a pu émerger grâce aux subventions (80% de la totalité du coût) de l'Europe / FEDER, de l'Etat par l'intermédiaire du FNADT, de la Région, du Département et de la CCB (autofinancement à hauteur de 20%).









TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES RUES DES BARBIERS ET DES LAMPIERS

Ces travaux permettent:

- > de reprofiler la voie et de refaire un enrobé,
- de créer des parkings sur tout le linéaire de la rue des Barbiers et dans la partie Est de la rue des Lampiers,
- > de créer un trottoir respectant les normes d'accessibilité, et d'améliorer l'éclairage public.

Par ailleurs, ces travaux ont été menés de manière conjointe avec EDSB qui a enterré les lignes électriques.

Ces travaux participent à l'investissement fait chaque année par la CCB dans les zones d'activités afin d'améliorer leur attractivité et leur qualité.





Signalétique de la Zone d'Activités Sud

Une nouvelle signalétique pour les zones d'activités de la Tour et du Centre Commercial Sud est mise en place cet automne.

Elle comprendra les éléments suivants :

- > Des totems situés aux grandes entrées des zones,
- > Des plans de la zone
- > Des panneaux directionnels indiquant les noms de voies à chaque intersection reprenant un code couleur.
- > Une numérotation des entreprises permettant de se repérer.

Cette signalétique présente l'avantage d'être évolutive dans le temps.







EXTENSION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE

La CCB réalise une extension des eaux usées, route du Granon sur la Commune de Saint Chaffrey. Ces travaux permettront le raccordement des habitations existantes sur un réseau intercommunal situé sous domaine public. Avec ce nouveau réseau, d'autres habitations en cours de construction seront à même de s'y raccorder. La Commune a profité de ces travaux pour réhabiliter parallèlement son réseau d'eau potable via une convention de maîtrise d'ouvrage déléquée à la CCB.

Montant
de l'opération
83 590 € HT

Dont 31 781 € HT pour l'assainissement



Coordonnées Les Cordeliers 1, rue Aspirant Jan 05100 Briancon

Du lundi au vendredi : 8h/12h - 13h30/17h 04 92 54 52 58

DE PROXIMITÉ





Quel est votre rôle?

«A la demande de certaines communes je patrouille sur leur territoire dans le but de sensibiliser et de responsabiliser les propriétaires d'animaux sur les problèmes de divagation et de déjection.

Pour renforcer mon action, la police municipale m'accompagne lors de certaines tournées.

*Je travaille également en col*laboration avec les pompiers qui peuvent faire appel à mes services lors d'une intervention: accidents...

Pour finir, j'ai un rôle d'information auprès des mairies. Je leur donne des conseils sur les démarches à suivre pour les déclarations de chiens mordeurs ou dangereux.»

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez?

«Mon travail n'est pas toujours bien perçu par certains propriétaires, car ils sont dans l'obligation de payer les frais de fourrière pour récupérer leur animal.

Parfois, je peux être confrontée à des animaux dangereux. Je me retrouve quelquefois dans des situations difficiles même si j'ai effectué une formation sur la capture des chiens danaereux.»

Quelles sont les démarches à suivre lorsqu'on a trouvé ou perdu un animal?

«Lorsque vous trouvez un chien, il faut contacter exclusivement la mairie de la commune ou la police municipale qui se chargeront de contacter le service de la fourrière.

Si vous avez perdu votre chien contactez-nous au 04 92 54 52 58 afin que nous puissions vous orienter dans vos recherches.

La fourrière de la CCB exécute, pour le compte des treize communes membres, un service public destiné à accueillir les chiens trouvés en état de divagation sur le territoire.

L'agent assure la prise en charge, la garde et l'entretien de l'animal. Puis il procède à la recherche des propriétaires et à la restitution de l'animal (après règlement des frais de fourrière), quand ils sont réclamés.

En aucune manière, il ne sera accepté en fourrière des chiens déposés par d'autres personnes que des personnes investies du pouvoir de police.

Par ailleurs le service répond aux réquisitions des forces de police et des maires, afin de les assister dans les opérations de capture.

La fourrière garde les animaux pendant un délai de 8 jours ouvrés, au terme duquel, il est considéré comme abandonné et devient donc la propriété de la fourrière. A partir de ce moment là, le service se rapproche de la SPA, afin que l'animal puisse être adopté.



Tarifs

CAPTURE/RECHERCHE 10 €/JOUR FRAIS DE GARDE + FRAIS VÉTÉRINAIRE ÉVENTUELS



De nouveaux locaux pour la fourrière animale

La Communauté de Communes du Brianconnais va construire sur la commune de La Salle Les Alpes au lieu-dit clôt Belmond un batîment composé de 4 box pour accueillir les animaux. Les travaux devraient débuter d'ici quelques semaines.



en bref



Maison de la Géologie et du Géoparc

La Communauté de Communes lance un appel à projet pour la mise à disposition pour une durée de 5 ans, sous forme d'occupation temporaire du pace hébergement de la «Maison de la Géologie et d'aménagement au Clos PUY ST ANDRE (05).

L'avis d'appel public vient de paraitre sur le site Internet de la CCB : www.ccbrianconnais.fr

Pour tout renseignement, contactez:

Alain Caillol, Chef du Pôle DEAT 04 92 54 52 57 a.caillol@ccbrianconnais.fr départs



Nous vous souhai-1978



Monique HUNOT

Diplômée des Beaux-arts d'Aix, Monique crée un atelier de dessin, de peinture et de modelage pour les enfants avec ses deux complices Loulou lelsch et Eugène Jouanno. Sa carrière débute en 1979 à l'Office Municipal de Culture Populaire de la ville de Briançon au service culturel avec le théâtre, l'école de musique et les beaux arts pour se terminer en juin 2013 Durant toutes ces années Monique Hunot aura formé un bon nombre de Briançonnais à l'art et marqué ainsi de son empreinte la culture briançonnaise.

tons bon vent pour votre nouvelle vie. Merci encore pour votre professionnalisme et votre bonne humeur que vous avez su nous faire partager.



Odile PERALDO-CARRIER

Odile Peraldo Carrier a commencé sa carrière à l'Office Municipal de Culture Populaire de la ville de Briançon en 1978. Après différentes missions au sein de la mairie, elle rejoint la CCB à sa création le 1er janvier 1998. Elle travaille alors successivement au sein des ressources humaines et de l'administration générale.

Odile a initié de nombreuses actions en faveur du personnel de la CCB. Son dynamisme l'a poussée à créer également l'association du personnel en 1998.

nouveaux venus



Emmanuel CERDAN RESPONSABLE DE L'ATELIER DES BEAUX ARTS

Après plus de 35 ans à la tête de l'atelier des Beaux-arts Monique Hunot prend une retraite bien méritée. C'est Emmanuel Cerdan, 37 ans diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs de Paris, qui a été choisi pour lui succéder. Son parcours éclectique, peintre, réalisateur de films d'animations, enseignant l'a amené en 2006 à poser ses valises dans les Hautes-Alpes à Briançon. Sa mission suivre et valider les projets de fin d'études des futurs diplômés. Il a rejoint la CCB au début du mois de juin 2013.



Cécilia LEFEBVRE **A**SSISTANTE SERVICE TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Diplômée en secrétariat niveau 5, elle a travaillé à la Miraille avant d'être intégrée par un contrat emploi d'avenir pour 3 ans à la Communauté de Communes du Briançonnais. Son poste se partage entre l'accueil téléphonique de la CCB et le secrétariat du service Technologies de l'Information.



■ Clémentine MÉTIER CHARGÉE DES AFFAIRES FONCIÈRES, JURIDIQUES ET RELATIONS CONTRACTUELLES

Diplômée en Sciences Politiques et en droit, elle entre dans la fonction publique territoriale au sein de la commune de Villarodin-Bourget (en Haute-Maurienne, Savoie). Elle entend poursuivre cet engagement professionnel au sein de la Communauté de Communes du Briançonnais. S'installer dans les Hautes Alpes représente pour elle un enrichissement à venir, tant au niveau professionnel que personnel.

Cinéma EDEN Studio

Mardi 17 sept. 2013

TURANDOT Opéra en direct

Mercredi 16 oct. 2013

DON QUICHOTTE

Ballet en direct

Lundi 4 nov. 2013

LES VÊPRES SICILIENNES

Opéra en direct

Jeudi 12 déc. 2013

CASSE-NOISETTE

Ballet en direct

Mercredi 18 déc. 2013

PARSIFAL

Opéra en direct

Lundi 27 janv. 2014

GISELLE

Ballet en direct

Mercredi 12 fév. 2014

DON JUAN

Opéra en direct

Mercredi 19 mars 2014

LA BELLE AU **BOIS DORMANT**

Ballet en direct

Lundi 28 avril 2014

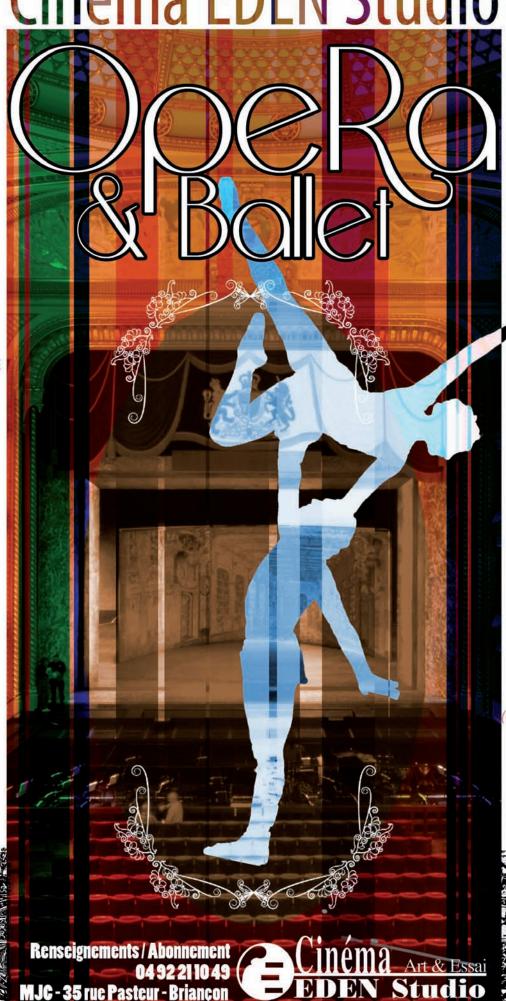
LE CONTE D'HIVER

Ballet en direct

Mardi 24 juin 2014

MANON LESCAUT

Opéra en direct



Attention: horaires et dates, susceptibles d'êtres modifiés.

TARIFS

15€

13€ réduit

(Chomeurs, - 25ans, adhérents MJC)

12€ abonnement 5 spectacles (à choisir en début de saison)

